

Vie Associative

REF : DVARI2016013

Signataire : CS/RH

Séance du Conseil Municipal du 15/09/2016

RAPPORTEUR : Abderrahim HAFIDI

OBJET : Validation de la participation de la Maire à un voyage d'études sur la thématique "la Ville ensemble"

EXPOSE :

L'Ecole de la Rénovation Urbaine – Institut de Formation de la Maîtrise d'ouvrage (IFMO) de la Ville est un organisme de formation attaché à l'Ecole de la Gestion Urbaine des Quartiers et à l'Ecole de la Rénovation Urbaine.

Il organise depuis 2012 des voyages d'études pour des professionnels de la politique de la ville et des élus territoriaux ainsi que des rencontres avec différents territoires européens. Ces voyages explorent des thématiques, des enjeux des quartiers dans la ville, de la place des logements populaires et des acteurs qui s'y trouvent. Les participants sont interrogés sur leurs propres expériences et croisent leurs approches et leurs cultures.

Du 6 au 9 juillet l'IFMO a organisé un voyage d'études à Amsterdam et à Rotterdam auquel a participé la Maire.

Les frais d'inscription et de séjour s'élevaient à hauteur de 1 350 € (mille trois cents cinquante euros). Le coût du billet de train Paris – Amsterdam aller/retour a coûté 256,88 € (deux cent cinquante six euros et quatre vingt huit centimes).

Il est demandé au conseil municipal de valider et d'autoriser les dépenses d'inscription et de séjour ainsi que le billet de train.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 40

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 SEPTEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 15 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 05 Septembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG, M. RUER Marc. Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, ZAÏRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Mme LENOURY Nadia Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par : M. KADDOURI Nourredine
M. CHOUDER Fethi	Représenté par : M. BENKHELOUF Boualem
M CHIBAH Salah	Représenté par : Mme VALLY Sophie
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par : Mme MERCADER Y PUIG
Mme RABAH Hana	Représentée par : M. KARROUMI Sofienne
M. RACHEDI Hakim	Représenté par : M. AIT-BOUALI Omar

Mme Nadia LENOURY représentée par M. Damien BIDAL à partir de la question n°150

Absents : Mme MILLA Josiane, M. ZORGANI Mourad, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne

Direction Générale de la Dynamique de la Ville / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Relations internationales

REF : DVARI2016013

Signataire : CS/RH

OBJET : Validation de la participation de la Maire à un voyage d'études sur la thématique "la Ville ensemble"

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget municipal 2016,

Considérant le grand intérêt que la municipalité porte aux questions du développement de la ville, des quartiers et du renouvellement urbain,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE la prise en charge :

Le coût d'inscription s'élevant à 1350 € (mille trois cents cinquante euros).

La dépense est inscrite à l'imputation 701/6535/021.

Le coût des billets de train Paris – Amsterdam, aller/retour d'un montant de 256,88 € (deux cent cinquante six euros et quatre vingt huit centimes).

La dépense est inscrite à l'imputation 002/6532/021.

Reçu en préfecture le : 16/09/2016

Publié le : 16/09/2016

Certifié exécutoire le : 16/09/2016



L'adjoint délégué
Fethi CHOUDER



L'adjoint délégué
Fethi CHOUDER